

Taux de chômage trimestriel : une baisse significative depuis 1998 dans les zones d'emploi de la région Centre

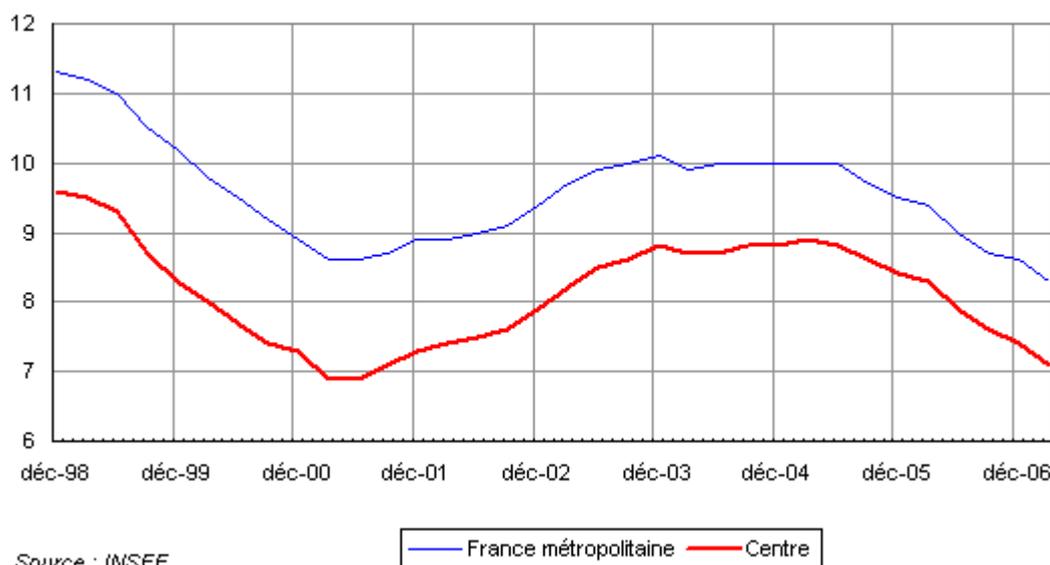
Avertissement :

Du fait du report à l'automne 2007 du calage national annuel sur les résultats de l'enquête emploi, les séries régionales et départementales de chômage BIT restent provisoires. En 2006, ces séries traduisent essentiellement les variations du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories 1, 2 et 3 hors activité réduite inscrits à l'ANPE.

Au 1^{er} trimestre 2007, la région Centre se situe au 4^e rang des régions françaises ayant le plus faible taux de chômage. Le département du Loiret conserve la première place des six départements de la région. Depuis le 4^e trimestre 1998, à l'exception de celle de Pithiviers, toutes les zones d'emploi ont vu baisser leur taux de chômage.

Du 4^e trimestre 1998 au 1^{er} trimestre 2007, le taux de chômage de la région Centre au sens du BIT et corrigé des variations saisonnières a baissé de 9,6 % à 7,1 %. Cette diminution a permis à la région de passer de la 5^e place des régions françaises à la 4^e place, juste derrière le Limousin (6,5 %), les Pays de la Loire (6,9 %) et la Bretagne (7,0 %). Sur cette même période, le taux de chômage du Centre est toujours resté inférieur à celui de la France métropolitaine, mais l'écart s'est réduit de 0,5 point.

Évolution du taux de chômage trimestriel au sens du BIT en %



Le Loiret se maintient en première position des départements du Centre

Au regard du 4^e trimestre 1998, la situation s'est améliorée dans tous les départements de la région Centre. Malgré une diminution plus modérée du taux de chômage (- 1,5 point), le Loiret se maintient à la première place. C'est dans l'Indre-et-Loire que la baisse a été la plus importante (- 3,6 points). L'Eure-et-Loir, en seconde position des départements de la région au 4^e trimestre 1998, se retrouve en avant dernière place au 1^{er} trimestre 2007, avec un taux de chômage en recul de 1,6 point.

Évolution du taux de chômage au sens du BIT entre 1998 et 2007 dans les départements

Département	4 ^e trimestre 1998 (%)	1 ^{er} trimestre 2007 (%)	Évolution (points)
Cher	10,6	7,8	2,8
Eure-et-Loir	8,9	7,3	1,6
Indre	9,8	7,0	2,8
Indre-et-Loire	10,8	7,2	3,6
Loir-et-Cher	9,7	6,9	2,8
Loiret	8,3	6,8	1,5
Centre	9,6	7,1	2,5
France métropolitaine	11,3	8,3	3,0

Source : INSEE

Le taux de chômage a baissé dans presque toutes les zones d'emploi de la région

À l'exception de la zone d'emploi de Pithiviers dont le taux de chômage a augmenté de 0,3 point, toutes les zones d'emploi du Centre ont vu leur taux de chômage diminuer en huit ans, de 1,1 point à Châteaudun à 5,1 points à Vierzon.

Toutefois, le taux de chômage varie considérablement selon les 23 zones d'emploi qui composent la région : au 1^{er} trimestre 2007, il est de 5,9 % à la Châtre et de 10,3 % à Dreux.

Évolution du taux de chômage au sens du BIT entre 1998 et 2007 dans les zones d'emploi du Centre

Département	Zone d'emploi	Taux de chômage (en %)		Évolution (points)
		4 ^e trimestre 1998	1 ^{er} trimestre 2007	
Cher	Aubigny	8,0	6,3	- 1,7
	Bourges	10,4	7,8	- 2,6
	Saint-Amand-Montrond	10,4	8,3	- 2,1
	Vierzon	14,0	8,9	- 5,1
Eure-et-Loir	Chartres	7,6	6,1	- 1,5
	Châteaudun	7,3	6,2	- 1,1
	Nogent-le-Rotrou	9,1	7,0	- 2,1
	Dreux	11,9	10,3	- 1,6
Indre	La Châtre	8,8	5,9	- 2,9
	Argenton-sur-Creuse	10,3	6,7	- 3,6
	Issoudun	9,2	7,2	- 2,0
	Châteauroux	9,9	7,3	- 2,6
Indre-et-Loire	Loches	9,5	6,1	- 3,4
	Amboise	9,0	6,4	- 2,6
	Chinon	10,7	7,2	- 3,5
	Tours	11,2	7,5	- 3,7
Loir-et-Cher	Vendôme	8,9	6,2	- 2,7
	Blois	9,6	7,0	- 2,6
	Romorantin	10,6	7,2	- 3,4
Loiret	Gien	8,5	6,2	- 2,3
	Orléans	7,9	6,4	- 1,5
	Pithiviers	6,9	7,2	0,3
	Montargis	10,5	8,4	- 2,1

diminution plus forte qu'en moyenne régionale

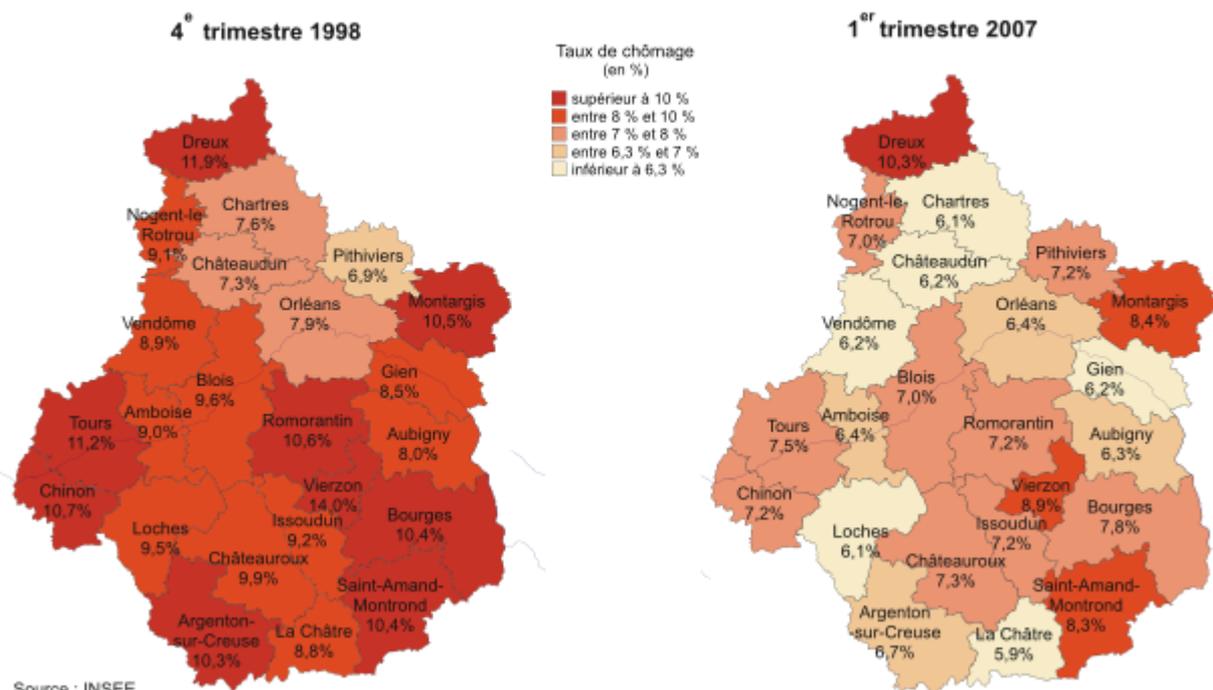
Source : INSEE

Des taux de chômage généralement plus faibles au nord de la région

En 1998, hormis Dreux et Montargis, les zones d'emploi du nord de la région présentaient les taux de chômage les plus faibles. Elles restent en bonne position dans le classement régional au 1^{er} trimestre 2007, à l'exception de Pithiviers qui passe de la 1^{ère} à la 13^e place. Les zones d'emploi de Dreux et de Vierzon sont toujours les plus touchées par le chômage, avec des taux supérieurs à la moyenne nationale.

En revanche, les zones d'emploi de la Châtre et de Loches enregistrent de très bons résultats : elles passent respectivement de la 7^e à la 1^{ère} place et de la 12^e à la 3^e place. Dans ces deux zones d'emploi, le nombre de chômeurs a diminué de plus de 30 %, tandis que la population active augmentait (de 1,4 % à la Châtre et de 8,3 % à Loches).

Évolution du taux de chômage au sens du BIT



Pour comprendre ces résultats

Chômeur au sens du BIT (Bureau International du Travail) : en application de la définition internationale adoptée en 1982, un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans et plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

Le taux de chômage est le rapport (en %) entre le nombre de chômeurs, au sens du BIT, et la population active totale estimée au lieu de résidence (actifs ayant un emploi et chômeurs). Pour les 348 zones d'emploi de France métropolitaine, il est évalué quatre fois par an, à la fin de chaque trimestre. Il est aussi calculé en moyenne annuelle. Depuis septembre 2006, la méthode de calcul des taux de chômage a été affinée et revue en fonction de la disponibilité de nouvelles données. Elle est désormais identique à tous les échelons géographiques (régions, départements, zones d'emploi). Les nouvelles séries sont calculées à compter du 4^e trimestre 1998.

Pour évaluer le **chômage au sens du BIT par zone d'emploi**, la méthode consiste à répartir, entre les zones ou fractions de zones d'emploi incluses dans un département, le nombre de chômeurs BIT retenu au numérateur du taux de chômage départemental. Cette ventilation se fait au prorata des demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégories 1, 2 ou 3, hors activité réduite (source : ANPE). Elle prend en compte les caractéristiques des DEFM, par sexe et grande tranche d'âge, spécifiques à la zone d'emploi. **Les données sont corrigées de l'effet des fluctuations saisonnières** du marché du travail propres à chaque zone d'emploi.

La **population active au lieu de résidence** (dénominateur) est obtenue en additionnant d'une part la population active occupée, d'autre part les chômeurs au sens du BIT (calculés au numérateur). La population active occupée - au lieu de résidence - fait l'objet d'une estimation qui incorpore l'information, disponible par ailleurs, sur les évolutions de l'emploi au lieu de travail. Cette procédure renforce ainsi la cohérence, au niveau local, entre variations du taux de chômage et évolutions les plus récentes de l'emploi.

Pour en savoir plus

insee.fr > conjoncture > Indicateurs de conjoncture

Chômage et emploi

insee.fr Centre > La région en faits et chiffres : Travail - Emploi > Chômage (6 tableaux)

Taux de chômage trimestriels (en fin de période - données CVS)